

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Direction générale  
de l'enseignement  
scolaire

Service  
de l'instruction publique  
et de l'action pédagogique

Sous-direction  
des lycées  
et de la formation  
professionnelle  
tout au long de la vie

Mission  
éducation-économie

DGESCO A2-MEE  
n°2018-0021

Affaire suivie par  
Hélène Fournier  
Téléphone  
01 55 55 30 19  
Courriel  
helene.fournier  
@education.gouv.fr

110 rue de Grenelle  
75357 Paris SP 07

Paris le 7 - AOUT 2018

Le ministre de l'éducation nationale

à

Mesdames et messieurs les recteurs  
d'académie

**Objet :** 19<sup>e</sup> édition de la « Semaine École-Entreprise »

Organisée en partenariat par le ministère de l'éducation nationale et le mouvement des entreprises de France (MEDEF), la « Semaine École-Entreprise » a pour objet d'initier et de développer les passerelles entre l'école et l'entreprise.

Le thème retenu pour la prochaine édition de la « Semaine École-Entreprise » qui se tiendra du 19 novembre au 24 novembre 2018 est :

**« L'entreprise du futur :  
quels métiers, quelles transformations et quels apprentissages ? »**

Au moment où sont engagées des réformes du lycée, de la voie professionnelle et du développement de l'apprentissage cette 19<sup>e</sup> édition de la Semaine École-Entreprise revêt des enjeux forts en termes d'orientation professionnelle des élèves. Il s'agit, dans un contexte de mutations économiques et sociales de notre société (transition écologique, transition numérique, etc.), de sensibiliser les élèves aux évolutions de l'entreprise de demain en termes de métiers, d'environnement professionnel et de compétences attendues.

L'accent sera porté sur le secteur industriel mis sous tension par les besoins de recrutement. Un des objectifs de cette semaine doit être de sensibiliser les filles au monde économique et industriel pour ouvrir le champ des possibles et infléchir l'orientation massive vers les spécialités bac pro GA et bac technologique STMG.

Les dates de la « Semaine École-Entreprise » seront, comme les années précédentes, communes à toutes les académies afin de donner à l'événement une dimension nationale et d'assurer une communication globale.

Les actions prévues doivent donc s'inscrire dans cette période, mais il est possible d'y associer toutes les initiatives se déroulant sur l'ensemble de l'année.

Pour bâtir les projets au sein des établissements, vous devez pouvoir vous appuyer sur les acteurs institutionnels et économiques territoriaux des comités locaux école-entreprise (CLEE), des campus des métiers et des qualifications, et des lycées des métiers.

Les responsables territoriaux du MEDEF, le centre des jeunes dirigeants d'entreprise (CJD) et l'association jeunesse et entreprises (AJE) sont associés à l'opération.

Mes services, notamment la mission éducation économie, se tiennent à votre disposition pour vous apporter toutes explications ou aides dont vous pourriez avoir besoin.

Pour le ministre et par délégation  
Le directeur général de l'enseignement scolaire

Jean-Marc HUART

